

**11<sup>EME</sup> EDITION DE LA JOURNEE  
DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE  
ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE  
CENTRALE (CEMAC)**

\*\*\*\*\*

**DISCOURS DE S.E.M. PAUL BIYA, PRESIDENT  
DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**PRESIDENT EN EXERCICE DE LA CONFERENCE  
DES CHEFS D'ETATS DE LA CEMAC.**

Yaoundé, le 15 mars 2020

- Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Chers Frères,
- Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Le 16 mars marque, comme vous le savez, la commémoration du passage de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) à la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), intervenu en 1994 à N'Djamena. C'est aussi, cette année, le jour où nous célébrons la 11<sup>ème</sup> édition de la Journée de la CEMAC, instituée par l'Acte Additionnel du 25 juin 2008.

Cette commémoration est également l'occasion de nous féliciter ensemble d'appartenir à l'une des sous-régions de notre Continent dont l'économie est prometteuse. Sa population, jeune et dynamique, représente un atout pour le développement de l'Afrique en général et celui de notre sous-région en particulier.

La Journée de la CEMAC est un moment de portée historique. Elle offre aux pays fondateurs de la CEMAC l'occasion de dresser un bilan. Elle permet d'autre part d'envisager les perspectives de leur action commune qui demeure le développement économique et social inclusif de nos Etats membres à travers la densification des échanges intra-communautaires.

C'est donc dire qu'au-delà de sa dimension commémorative, la Journée de la CEMAC est l'une des plateformes de réflexion sur l'ensemble des défis auxquels doit faire face la sous-région Afrique Centrale, notamment la libre circulation des personnes et des biens.

- Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

Si l'on peut se réjouir de la mise en œuvre progressive de la libre circulation des personnes et des biens, il est clair que celle-ci ne saurait être réalisée sans infrastructures en nombre suffisant et de qualité. Autrement dit, la problématique des infrastructures

demeure l'une des contraintes majeures du développement de notre espace communautaire.

C'est à juste titre que le thème central de la présente édition de la Journée de la CEMAC s'intitule « *Améliorer les infrastructures physiques pour promouvoir les échanges entre les peuples de la CEMAC* ». Il nous invite à réfléchir aux pistes de solution susceptibles de nous permettre de relever le défi infrastructurel de la sous-région. Ceci dans un contexte marqué par l'avènement de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine.

Ce thème s'inscrit donc en droite ligne de l'axe 3 de notre Programme Economique Régional. Celui-ci est consacré notamment aux infrastructures économiques et à l'aménagement de notre espace communautaire.

Les objectifs poursuivis à cet égard traduisent notre volonté commune d'ouverture à des échanges importants et plus fluides. Ils bénéficient aussi bien à chacun de nos Etats qu'à l'ensemble de notre sous-région. Je pense notamment à la construction des infrastructures de transport, d'électricité et de télécommunication. Un développement économique véritable ne saurait être envisageable sans ces infrastructures.

Par ailleurs, la densification de notre tissu infrastructurel constituera, j'en suis persuadé, un levier efficace pour la diversification de nos économies. Le développement des filières de croissance qui conditionnent l'accès à l'émergence des dites économies en est tributaire.

- Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, Chers Frères,

Dans cette perspective, la réduction de la fracture numérique et le développement accéléré de l'économie circulaire au sein de notre sous-région s'inscrivent, entre autres, au nombre des défis que nous devons absolument relever. Il conviendra de bâtir un espace communautaire plus apte à anticiper les enjeux d'un monde en perpétuelle mutation et à tirer

profit des opportunités qui s'offrent à l'amélioration du bien-être de nos populations.

Si l'on peut saluer les efforts déjà déployés en faveur de la réalisation d'un nombre non négligeable d'infrastructures physiques, la connectivité entre nos Etats et avec les autres sous-régions du Continent reste l'objectif central vers lequel nous devons tendre.

Il est vrai que le contexte économique difficile que traverse notre communauté depuis quelques années nous invite à une gestion rigoureuse de nos finances publiques. Toutefois, les premiers résultats de nos efforts nous permettent d'envisager, avec plus de sérénité, la poursuite de notre développement et, partant, notre marche vers l'émergence.

Nous devons poursuivre ces efforts face aux défis auxquels nous sommes confrontés.

A cet égard, nous devons exprimer notre gratitude à nos partenaires extérieurs pour leur constante sollicitude. Je les remercie de maintenir leur soutien en faveur des réformes engagées au sein de la CEMAC.

- Peuples du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad,

En vous remerciant de votre attention, je voudrais vous assurer, en ma qualité de Président en exercice de notre Conférence des Chefs d'Etat de la CEMAC, de ma détermination à contribuer autant que possible au renforcement du processus d'intégration de notre sous-région en vue de l'atteinte des objectifs de notre Organisation à l'horizon 2025.

Je souhaite plein succès aux célébrations marquant la commémoration de la 11<sup>ème</sup> édition de la Journée de la CEMAC.

Vive l'intégration sous-régionale !  
Vive la CEMAC !